

Comment fonctionne Ariane

Ariane écoute une séance publique et en reconstitue le fil : qui parle, quel amendement est appelé, comment se termine chaque vote. Ce document explique le principe et l'architecture du projet.

Le problème : un fil tissé à la main

Ce qui décrit le débat en séance — la phase, l'orateur, l'article, l'amendement examiné, le résultat du vote — est dispersé dans plusieurs bases de données. Une partie arrive en différé ; une partie n'est enregistrée nulle part, comme un hommage ou un orateur non annoncé. Une équipe, la régie — le poste depuis lequel des agents de l'Assemblée suivent la séance et notent au clavier, en direct, qui prend la parole — saisit donc à la main les numéros, les résultats et les références de vote, avant de les relier aux fiches officielles. Ce travail est continu et difficile à tenir en temps réel. Ni les citoyens ni les députés n'ont de vue navigable de la séance **en direct**, et l'archive vidéo n'est indexée que grossièrement.

Le fil est le produit, et il est déduit de la parole

Ariane ne fabrique qu'un seul objet : un fil d'événements datés, auquel on ne fait qu'ajouter des lignes. Chaque événement porte les identifiants officiels de l'Assemblée : l'orateur renvoie à sa fiche de député, l'amendement à sa fiche, le vote à son scrutin. La navigation cliquable en découle directement, sans couche de liens ajoutée. Flux public de la séance, aide à la prise de notes, indexation de la vidéo, squelette du compte rendu officiel : tout le reste n'est qu'une projection de ce fil.

La règle est simple : Ariane devine à l'oreille et ne recopie jamais ce que la régie a déjà tapé. Les listes publiques de l'Assemblée servent uniquement à retrouver l'identité exacte de ce qui a été *entendu*. Le sommaire vidéo saisi par la régie n'est pas une source d'entrée : il donnerait la réponse d'avance, et il arrive de toute façon tard et par blocs. Il n'apparaît qu'après coup, dans un panneau séparé, comme version de référence : Ariane a-t-elle vu juste ?

Les quatre modules

Module	Rôle
L'enregistrement (B3)	Capte pendant la séance les sources disponibles en direct — le programme de séance (le « dérouleur »), le suivi des amendements (Eliasse, l'outil interne que l'Assemblée utilise pendant le débat pour afficher où en est l'examen), le sommaire vidéo de la régie, le son et l'image — avec l'heure exacte de chaque élément.
La rediffusion (B2)	Rejoue cet enregistrement comme si la séance se déroulait maintenant, sous une horloge unique qui commande aussi la vidéo.
Le tisseur (B1)	Écoute, transcrit, déduit qui parle, replace chaque intervention dans le programme de séance et publie le fil.
L'interface (B4)	La frise cliquable qui se construit, la vidéo synchronisée, la forme du son, le panneau de comparaison. Le texte écrit dans l'instant reste grisé jusqu'à ce qu'une passe différée, plus poussée, le remplace : le système montre ce qu'il ne sait pas encore.

Le tisseur est le cœur du produit, avec l'interface qui le donne à voir ; l'enregistrement et la rediffusion n'existent que pour lui présenter une séance fidèle sur un ordinateur portable.

Une rediffusion honnête

La rediffusion ne délivre au tisseur un élément que si l'heure de sa publication réelle précède l'instant de la démonstration ; tout le reste lui demeure caché. Le tisseur ne reçoit jamais cet instant : il interroge des sources qui ne montrent que le passé, exactement comme face à une séance réelle. Il ne peut donc pas distinguer une rediffusion d'un direct, et il ne connaît jamais la suite — ni le résultat d'un vote avant sa proclamation, ni le sommaire rédigé après coup. C'est ce qui rend la démonstration crédible : la règle est tenue par le mécanisme, pas par la confiance accordée au tisseur. Le panneau de comparaison, lui, reçoit le sommaire de la régie sans filtre, dans une zone séparée et signalée comme telle.

Tenir le direct

Transcrire en direct impose une contrainte simple : aller plus vite que la parole. C'est elle qui décide du matériel nécessaire.

Avec un modèle de reconnaissance vocale allégé, le processeur d'un ordinateur portable ordinaire transcrit environ une fois et demie plus vite que le temps réel. La marge suffit à suivre une séance sans jamais accumuler de retard, avec une quinzaine de secondes de décalage. Nous l'avons vérifié sur une séance complète de plus d'une heure et demie. Le prix à payer est une transcription moins fine : les noms de députés sont souvent écorchés. Ariane les rattrape après coup en les comparant à la liste officielle des députés en exercice.

Le modèle le plus précis, lui, est environ deux fois trop lent pour le direct sur un simple processeur : le retard s'accumulerait indéfiniment. Le faire tourner en direct suppose une carte graphique. Il reste utilisable sans carte graphique pour un traitement après la séance, où la vitesse n'a plus d'importance.

La démonstration, qui rejoue une séance déjà transcrite, échappe à ces contraintes : elle s'affiche instantanément sur un ordinateur portable, sans carte graphique ni connexion.

Du son à la fiche officielle

Relier un orateur entendu à sa fiche se fait en trois temps. Le suivi des amendements indique quel amendement est appelé et son sort ; cette position est reportée sur le programme de séance, qui porte les identifiants officiels et l'auteur déposant ; le son confirme qui parle réellement. Ces identifiants deviennent des noms et des liens grâce à une copie des listes officielles — députés, amendements, groupes, documents — prise dans les données ouvertes à la date de la séance, puis figée : un amendement rectifié depuis ne doit pas apparaître dans une rediffusion. Quand aucune base ne dit qui parle, c'est le manque qu'Ariane comble, à partir du son, du programme de séance et du contexte.